



## Compte-rendu du CHSCT 54 du 7 octobre 2021

Cette séance était prévue en présentiel, en audio conférence et visio-conférence après quelques minutes de flottement, nous ne pouvions ni entendre, ni voir les participants connectés sur la journée entière. Voilà encore une anomalie : pas de son, pas d'image. Ces personnes pouvaient nous entendre mais ne pouvaient pas participer. Dommage de commencer et de terminer comme cela.

Solidaires Finances et la CGT lisent chacun une liminaire. Dans chacune d'entre elles, les organisations syndicales alertent le Président sur le non respect des délais de délivrances des documents de travail. Ce à quoi M. Gautier répond qu'il y a peut-être des marges de progrès sur la méthode. Il accepte de faire son mea culpa, mais il ne faut pas y voir de mépris pour les représentants du personnel, ni de dégradation de leurs conditions d'exercice.

La direction fera en sorte de s'améliorer. Les documents devront nous parvenir plus tôt à l'avenir. On peut toujours rêver !!!

Sur la convention franco-luxembourgeoise et le communiqué de presse du ministre de vendredi soir, le Président du CHSCT nous informe que la DDFIP 54 se met en ordre de bataille. Une nouvelle campagne déclarative et d'avis débute pour 9000 contribuables aux revenus mixtes dont 30 à 40 % de déclarations papier qui seront à traiter à Longwy et Briey. Un dispositif inter-région se met en place et une solidarité des SIP du département est attendue pour les déclarations internet par la gestion de listes. La Direction recherche des auxiliaires supplémentaires. Un budget est alloué par la DG, il reste à trouver le personnel. La DIRCOFI sera aussi sollicitée.

Sur Roc SP : le Président du CHSCT indique que la Meurthe-et-Moselle essuie les plâtres de MEDOC, RSP. Il y a de véritables difficultés. Les outils ne sont pas toujours appropriés. La direction locale et la DG suivent très régulièrement le sujet par la tenue de comités de pilotage. Les difficultés ne sont pas toujours identifiées. Un vrai travail de fond est à opérer. La direction est vraiment à l'appui des agents.e.s. Il faut s'attendre à de longs mois encore d'améliorations à apporter. Des batches importants auront lieu en novembre et au printemps.

Le PV de compte-rendu du CHSCT précédent est voté à l'unanimité.

Le Président du CHSCT fait un point sur la situation sanitaire dans le département. Les chiffres de vaccination continuent à progresser. La situation s'améliore.

Un agent est en ASA garde d'enfant . 7 depuis le début. Selon une note du secrétariat Général du 9/09, on revient à 4m2 par personne

Il n'y a plus de jauge pour la formation professionnelle en présentiel.

Les formations en distanciel et les e-formations continuent cependant.

Les moments de convivialité sont de nouveau tolérés à l'intérieur, avec respect des gestes barrières. Mais il faut privilégier l'extérieur.

Pour la DIRCOFI- Est, il y aura eu 27 cas COVID depuis le début de la pandémie.

Les protocoles sanitaires sont systématiquement rappelés par les chefs de service.

Les formations se font encore à distance.

A l'INSEE, il y a eu très peu de malades.

Aujourd'hui, 1 enquêteur en formation est positif. Des tests sur les autres stagiaires, en lien avec le médecin de prévention, ont été effectués.

Dans les locaux, la jauge reste à 1/2.

Pour les personnes vulnérables, un suivi avec contact régulier est mis en place à la DDFIP 54.

Le télétravail 5 jours sur 5 est prévu pour les plus vulnérables.

Il faut prévoir un aménagement pour le retour des agent-e-s en lien avec le médecin du travail.

Des bureaux individuels sont prévus pour les agents. Le médecin du travail ne souhaite pas revoir une seconde fois les agents. Le Médecin de prévention a la compétence sur les départements de Meuse et de Meurthe-et-Moselle.

### **Présentation des DUERP (Document Unique Evaluation des Risques Professionnels) et des PAP (Plan Annuel de Prévention)**

#### **DIRCOFI :**

La Directrice, Mme Peucat, remercie les participants aux groupes de travail qui ont été très nombreux. 10 réunions sur des 1/2 journées. Grosse participation tant au niveau des grades que des lieux d'intervention grâce à la visio.

L'objectif retenu consiste en un plan d'action mesuré mais de bon niveau.

Les agent.e.s ont vu l'intérêt de l'objet.

Sur la situation à Mulhouse, au début de la pandémie, la doctrine était qu'il fallait faire marcher la mission coûte que coûte. La Dircofi possédait des ordinateurs. Les agents sont rentrés chez eux avant même le confinement. Il y a eu une bonne gestion de la hiérarchie car la chaîne hiérarchique était courte.

Solidaires intervient sur les problèmes d'effectifs et les problèmes d'antagonisme de valeurs inscrits dans le PAP qui ne sont pas repris dans la présentation et sur les risques d'agressions sous-cotés dans les documents.

Le DUERP et le PAP de l'INSEE mettent aussi en valeur le problème récurrent des sous-effectifs et les risques biologiques (COVID).

#### A la DDFIP54

On note l'augmentation des risques psychosociaux. Solidaires revient sur la situation sur le site de Longwy qui n'apparaît absolument pas dans le Duerp et sur les conséquences du NRP.

Le Président du CHSCT répond que peu importe que ça n'apparaisse pas dans le DUERP puisque ça apparaît quand même sur une fiche navette CHS-CT saisie sur Ulysse (c'est un point à l'ordre du jour de cette réunion).

Cette fiche était rédigée par les agents du SIP de Longwy fin juin 2021, réponse immédiate de la direction, mais diffusée aux agents concernés début Septembre.

Comme nous pourrions le dire Action, Réaction !!!.

Sur le NRP, le Président du CHSCT indique qu'il a tenu à informer les agents au moment de son arrivée. La RH s'est beaucoup déplacée sur le terrain. Le NRP se met en place dans de bonnes conditions d'après la direction.

Solidaires intervient pour dire que persistent des poches d'incertitudes en prenant pour exemple le SIE Briey qui devrait fusionner avec celui d'Hayange. Cette fusion est retardée en raison d'incompatibilité de bases informatiques.

Pour le SPF de Briey, on nous annonce aujourd'hui une antenne pérenne et non provisoire. Alors qu'au CTL du 29 septembre dernier il n'en n'était pas question.

Quant aux conditions de vie au travail, aucune fiche d'impact ne nous a été présentée.

Rien à voir, circulez...

Solidaires lit un avis motivé sur les DUERP-PAP de la DDFIP 54.

Vote contre le PAP de la DDFIP 54, s'abstient sur celui de l'INSEE et de la DIRCOFI et refuse de se prononcer sur celui de la DNID car il n'a pas été présenté en séance.

**Budget** : Tous les projets ont été adoptés.

Les sacs à dos du centre de contact seront directement pris en charge par la DDFIP 54.

En effet, le président dit « On a des sous ».

#### Longwy

Visite de M. Gautier sur place sous 15 jours.

La direction estime faire feu de tout bois : investissement, allégement des tâches, investissement sur site.

Il y aurait des problèmes générationnels. La mayonnaise ne prend pas entre anciens et nouveaux-venus arrivants.e.s. Il y a matière à renforcer l'animation du site.



2 B auxiliaires sont embauchés pour 3 ans, pas de A pour l'instant. 2 apprentis sont recrutés à Longwy (1 SIP, 1 trésorerie).

Pas de télétravail autorisé sur place mais il n'y aurait pas de demande. A vérifier...

Un nouvel échange au sujet de Longwy aura lieu en novembre.

Un représentant du personnel demande comment jouer sur l'attractivité de Longwy ? Une prime incitative du type de celle prévue pour les fonctionnaires de Seine-Saint-Denis ne serait-elle pas envisageable ?

Une visite de la délégation du CHSCT aura lieu le 19 octobre et après les travaux de réfection envisagés qui dureront pendant un mois à partir de 25 octobre.

Un rappel sur le circuit des remontées des fiches de signalement est fait car une fiche établie suite à un incident au SIP de Toul n'est jamais parvenue au CHSCT. Depuis, une note de rappel a été adressée aux chefs de service.

Cantine de Toul : La structure fait face à de multiples problèmes et interrogations suite au NRP, à la géographie revisitée et aux multiples réorganisations dont les fermetures des SPF, SIE et SIP :

- Motivation et disponibilité des bénévoles (télétravail, confinement et protocole de réouverture) ;
- taux de fréquentation du restaurant, versement des subventions, paiement des factures,
- le restaurant est-il voué à être fermé ?

A quand l'arrivée de la Sous-préfecture ? Vers quelle structure se tourner pour avoir des réponses à ces interrogations ? M. Gautier propose de se retourner vers le CDAS.